



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E143612

VALABLE JUSQU'AU 21/05/2026

ÉDITÉ LE 29/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/06/2019
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTLUCON 2008 B 00018

Siret : 502 296 585 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6342463

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 103058202 W - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 103058202 W - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : BOUNAB JEROME ENTREPRISE

20 RUE DES ARDILLATS
ZAC CHATEAUGAY
03410 DOMERAT

Téléphone : 04 70 04 38 83

Portable : 06 22 07 18 90

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@bounab.fr

Responsabilité légale :

BOUNAB JÉRÔME GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	23/03/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/04/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	23/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.